

Agression suite à un refus de fouille au bâtiment B

Cher(e)s Collègues,

Le Jeudi 22 Février, un détenu du B1 a agressé et menacé nos collègues du bâtiment.

Suite à la fouille programmée de cellule, les agents trouvent un téléphone portable.

Mécontent de cette découverte, le détenu refuse sa fouille corporelle et menace l'officier du bâtiment avant de s'avancer vers lui pour en découdre.

L'intervention des agents et de l'encadrement du bâtiment fût nécessaire pour maîtriser le détenu.

Ce dernier a assené plusieurs coups de poing et pied pendant l'intervention.

Le manque de coopération du détenu sera à retenir lors de son passage en commission de discipline.

**La CGT félicite l'ensemble des agents présents sur
l'intervention.**

**La CGT demande des sanctions disciplinaires à hauteur
des actes du détenu ainsi qu'un transfert.**

Le bureau local, le 22 Février 2024